PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

Propriété No 621 AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété Nos 1031 et 1033 RUE DE CHARTRES.

Propriété Nos 618, 622, 624 et 626 RUE QUARTIER.

Propriété No 619 AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 633 AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 629 RUE QUARTIER.

No 54,981—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ellen D. Begué vs Jeantet Begué, son mari.

EN VERTU d'un jugement dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, 10 novembre 1898, je vendrai à l'enchère publique, MERCREDI, le 14 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés immeubles suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc. y compris les installations pour gaz maintenant attachées aux bâtisses, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Paix mesurant 20' 8" de face à la rue de l'Esplanade par 100' de profondeur, et désigné par la lettre "D" sur un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de la ville, le 8 mars 1878, et annexé à un acte de vente par Madame S. E. Gueydan à D. A. Hackney, passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 12 mars 1878, et conformément au dit croquis, ledit lot mesure, en mesure américaine, 22' 2" de face à la rue de l'Esplanade par 106' 8" 3"' de profondeur, entre lignes parallèles; ladite propriété ayant la possession, entre murs, en mesure américaine, 23' 3" 2"' de face à la rue de l'Esplanade sur une première profondeur, entre lignes parallèles, de 48' 6" et sur une seconde profondeur de 58' 2" 3"', se rétrécissant afin de mesurer sur la ligne du fond, 22' 6".

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situé dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 49, compris entre les rues Chartres, Ursulines, Royale et St-Philippe, désigné par la lettre M, sur un croquis particulier fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 13 décembre 1870, et annexé à un acte de A. E. Bienvenu, ancien notaire public en cette ville, passé le 15 décembre 1870; ledit lot mesure, en mesure américaine, 32' 5" 3"' de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 90' 3" entre lignes parallèles; le dit lot faisant partie d'une plus grande portion de terre concédée aux Dames du Couvent des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1726 et confirmée par le gouvernement des Etats-Unis, conformément à un acte de compromis exécuté pardevant G. R. Stringer, alors notaire public en cette ville le 17 février 1824.

4° Trois lots de terre, contigus les uns aux autres, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues du Quartier, Royale, Chartres et de l'Hôpital, mesurant en mesure américaine, et conformément à un plan de Surgi, ingénieur civil, daté le 3 janvier 1885, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire public, à savoir: Les lots Un et Deux chacun 27' 7" 3"' de face à la rue du Quartier et le lot No Trois ayant 27' 7" 2"' de face à la rue du Quartier sur une profondeur chacun de 100' entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Paix, lequel lot de terre mesure 18' 8" de face à la rue de l'Esplanade sur 100' de profondeur.

6° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, désignés par les lettres "A" et "B", sur un croquis fait par Arthur de Armas, député-voyer de la ville, daté le 22 avril 1884 et annexé pour référence à un acte de vente par Mme V. A. Gauthreaux à Mme Ellen Bégué, passé devant Geo. C. Préot, notaire le 30 mai 1884; lesquels deux lots conformément audit croquis ont les dimensions suivantes:—

Le lot A mesure 33' 2" 4"' face à la rue Esplanade sur une profondeur de 123' 10" 1"' du côté de la rue Royale et de 122' 1" du côté de la rue de Chartres et 33' 3" de large sur la ligne du fond; le lot B mesure 31' 6" de face à la rue Quartier sur une profondeur de 85' 6" sur la ligne du côté de la rue Royale, et de 87' 5" du côté de la rue de Chartres, et 31' 6" 4"' de large sur la ligne du fond le séparant du lot A.

Termes et conditions — Une moitié ou plus comptant, balance à un an ou à un et deux ans en billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses de non aliénation, et de cinq pour cent de frais d'avocat et vente sans estimation, assurance et transfert des polices et toutes les autres clauses dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer de payer en plus du prix de la vente les timbres du revenu interne des Etats-Unis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication, les vendeurs ayant droit aux loyers jusque et inclu le jour de la passation de l'acte de vente; les actes de vente devant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs. L'encanteur signera les actes de vente et en recevra le prix qu'il délivrera aussitôt au notaire, dans le but de compléter le partage et de distribuer le produit des ventes.

AUG. HUARD, Encanteur,
Office 121 rue Carondelet, New Orleans, La.
Voyez les plans à la Bourse.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

La propriété No 1172 rue du Camp.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 27 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 21 novembre 1898 in re, succession de Catherine Niedergang, épouse de J. M. Jacquier, No 42,826 du dossier de la dite cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Magasin, Camp et Gaiennié désigné par la lettre B, sur un plan par Joseph Pilié, daté le 26 avril 1833 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations connues comme le No 1172 rue du Camp.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Zach Spearing, notaire.

22nov—22 27—déc 4 11 18 25 26 27

New Orleans Insurance Association—No 304 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1898—Conformément à l'article IV de la Charte, une élection de douze Directeurs, pour servir pendant l'année suivante, sera tenue au bureau de l'Association, lundi 12 décembre 1898, de midi à 2 heures P. M.

A. J. MIOTON, Secrétaire.

22nov—22 au 12 déc inc

VENTES A L'ENCAN.

John J. Castell & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 54,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Mme Sylvanie Weingartner vs Mlle Rosalie Weingartner et Als.

Splendide Cottage faisant face au Bayou St Jean, connu comme le No 1218 rue Moss.

Deux beaux lots sur la rue Moss, huit lots sur la rue Bell.

Trois splendide lots sur l'avenue Hagan. Trois splendides lots sur la rue St-Philippe.

PAR JOHN J. CASTELL & Co—John J. Castell Encanteur, bureau 826 rue Commune—Il sera vendu aux enchères publiques le MERCREDI, 21 décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs No 717 rue Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 novembre 1898 et signé le 15 novembre 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, les propriétés suivantes à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis par Grandjean, Daney & Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898, lequel morceau ou portion mesure 174' 11" 1"' de face à la rue Moss par une profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue DeSoto de 383' 0" 0"' courant en travers de l'ilet et par une première profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue Bell de 132' 6" 7"', ensuite 60 pieds vers la ligne la plus rapprochée de la rue DeSoto, ensuite 170 pieds vers l'avenue Hagan, ensuite courant 30 pieds vers la ligne la plus près de la rue Bell, ensuite courant 128 pieds 5 pouces et 4 lignes vers l'avenue Hagan et mesurant 50 pieds 8 pouces sur l'avenue Hagan, dans les ilets 465 et 466. Les améliorations consistent en un joli cottage contenant 5 chambres et un vestibule avec cuisine contenant 3 chambres, grande serre et dépendances et portant le No 1218 rue Moss.

2° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 1 sur un devis par Grandjean, Daney et Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 30 pieds 11 pouces sur la rue Moss par une profondeur de 146 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell et 139 pieds 0 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et mesure 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond; ledit lot forme l'encoignure des rues Moss et Bell dans les ilets Nos 465 et 466.

3° Une certaine portion ou morceau de terre connu par le No 2 sur un devis par Grandjean Daney & Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 30 pieds 11 pouces 0 ligne sur la rue Moss par une profondeur de 149 pieds 0 pouce 5 lignes sur le côté le plus près de la rue Bell et 131 pieds 6 pouces 7 lignes sur le côté le plus près de la rue De Soto et mesure 30 pieds 0 pouces 0 lignes dans le fond dans les ilets Nos 465 et 466.

4° Cinq lots de terre connus comme lots 3, 4, 5, 6, 7 sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant chacun 30 pieds 0 pouce et 0 ligne de face à la rue Bell par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds 0 pouce 0 ligne dans les ilets Nos 465 et 466.

5° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 8, sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddell et mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan par une profondeur irrégulière de 120 pieds 0 pouce 0 ligne sur la ligne la plus près de la rue Bell, et 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et 30 pieds dans le fond.

6° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 9, sur un devis fait par Grandjean Daney et Waddill, voyers et mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan, sur une profondeur irrégulière de 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bell et 125 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond.

7° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 10 sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan par une profondeur irrégulière de 125 pieds 7 pouces 5 lignes sur le côté le plus près de la rue Bell et 128 pieds 5 pouces 4 lignes sur le côté le plus près de la rue DeSoto.

8° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 31 janvier 1898, et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne de face sur la rue St-Philippe par une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce 1 ligne dans le fond de l'ilet No 464.

9° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre "C" sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne sur la rue St Philippe par une profondeur irrégulière de 75 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouces 2 lignes dans le fond de l'ilet No 464.

9° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre "E" sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne de face à la rue St Philippe par une profondeur irrégulière de 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 89 pieds 1 pouce 0 ligne sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 0 pouce et 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouces 2 lignes dans le fond dans l'ilet 464.

10° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre B sur un plan fait par Grandjean, Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Bell, sur une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 1 ligne dans le fond; ilet 464.

11° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre D sur un devis fait par Grandjean Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes de face sur la rue Bell par une profondeur irrégulière de 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 2 ligne dans le fond, ilet No 464.

12° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre F sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes sur une profondeur irrégulière de 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss, et 89 pieds 1 pouce et 0 ligne sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond dans l'ilet 464.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an. Les actes de vente devant contenir les clauses usuelles comprenant les privilèges, etc., du vendeur et les billets seront divisés de façon à plaire les différentes parties et de façon à faciliter le partage final entre elles. Dix pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

16 nov—16 20 27—déc 4 11 18 21

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0/0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE—MARDI, le 13 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de John C. Stewart et femme, No 57,589, la su vante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par la lettre "B", borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White, Gasquet et Broad, désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan annexé à l'acte de vente en ceci; lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: le lot No 12 trente pieds de face à l'allée Jane sur cent quatorze pieds sur la ligne de côté parallèle à la rue Palmyre cent treize pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du lot No 13, et le lot No 13, trente pieds de face à l'allée Jane, cent treize pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du No 12, cent treize pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne de côté parallèle à la rue Gasquet.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un an, huit pour cent d'intérêt; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat de 1898.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de la vente.

13nov—13 20 27—déc 4 11 13

LE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1013 RUE MILAN,

Entre Camp et Chestnut.

Un des plus beaux voisinages dans le Sixième District, pavage en gravois sur la façade, et près des marchés, des chars, des églises et des écoles.

SUCCESSION DE MARY BARBARA GUTH

No 57.735—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 13 décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE—Jas. A. Brennan, Encanteur — Bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C daté et signé le 10 novembre 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir.—

Un certain lot de terre avec les améliorations situé dans le Sixième District dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Chestnut et Marengo, désigné par le numéro quatre et mesurant d'après un plan dressé par A. L. Phelps, voyer, daté le 15 février 1849: 29 pieds 1 pouce de face à la rue Milan sur 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du joli cottage simple, contenant 4 grandes chambres et salle à manger, vestibule, galerie du côté, rue de la rue, grand hangar, grande cour de côté et dans le fond, avec une jolie rue pavée sur la façade.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Act de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 20 27—déc 4 11 12 13

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage

Dans le Troisième District.

Sur la rue Bons-Enfants,

Entre les rues Barthélemy et Mazant.

A L'ENCAN.

John B. Vialu vs Mme B. Housse et als

No 56,513.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

Vente en Partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GRENN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 15 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 26 octobre 1898 et signé le 2 novembre 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bons Enfants, Marais, Barthélemy et Mazant, désignés par les Nos 3 et 4 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face sur la rue Bons Enfants par 117 pieds de profondeur

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lieu et privilège du vendeur sur ladite propriété, et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Légier, Esq., notaire public.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés Foncières Améliorées.

Bien situées et lots de terre vacants à bâtir, Avenue Bienville, les rues Douane, Genois, Télémaque, Cortez et Conti, à proximité des chars de la rue du Canal, et près des splendides résidences du colonel Albert Paul, Mme Laclace, Pitard, Walker et autres, et dans un voisinage s'améliorant rapidement. Aux enchères publiques.

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—No 832 rue Commune, le JEUDI, 15 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 9 novembre 1898, et rendu dans la succession ci dessus intitulée, la très désirable propriété foncière, à savoir—

1° Un lot de terre de choix immédiatement en face, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Conti, Télémaque et Génois, désigné comme ilet No 101 sur un plan spécial tracé par Louis H. Pilié, ingénieur, le 15 décembre 1849 et comme ilet No 481 sur un nouveau plan de la ville et aussi sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 23 janvier 1872, une copie duquel devis duquel est annexé à un acte de vente passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 26 mars 1879, et contenant vingt deux (22) lots de terre mesurant, en mesure américaine, deux cent soixante-dix sept [277'] pieds un pouce [1"] et une ligne [1"'] de face sur chacune des rues Bienville et Conti, et trois cents pieds [300'] neuf pouces (9") et six lignes [6"'] de profondeur et de face sur chacune des rues Telemachus et Génois, référence étant faite à un plan fait par S. G. del Isle, voyer, en date du 18 avril 1893. Lesdits 22 lots de terre étant numérotés de 1 à 22 inclusivement; le tout d'après le plan de L. Daney, C. E., daté du 1er décembre 1896.

N. B.—Ces lots sont à proximité des lignes électriques de la rue du Canal et dans un voisinage qui s'est rapidement amélioré depuis deux ans.

2° DIX-SEPT CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Télémaque, Cortez et Conti, étant l'ilet No 502, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 6 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit, à savoir: Lots Nos 6, 7 et 8 mesurent 103 pieds de face à la rue Conti par 102 pieds de profondeur sur la rue Télémaque, et formant l'encoignure des rues Télémaque et Conti; lots Nos 9 et 10 mesurent 64 pieds de face à la rue Télémaque par une profondeur de 138 pieds; le lot No 11 mesure 32 pieds de face à la rue Télémaque par 138 pieds de profondeur; lots No 12 et 13 forment l'encoignure des rues Bienville et Télémaque et sont contigues, et mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de 102 pieds 4 pouces et face sur la rue Télémaque; les lots Nos 14 et 15 mesurent chacun 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville par 102 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; et la moitié du lot No 16 touchant au lot No 15 mesurant 17 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et l'autre moitié du dit lot No 16, lequel touche au lot No 1, mesure 17 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles: le lot No 17 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville sur 104 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 18 mesure 34 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; le lot No 19 mesure 34 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds de profondeur et de face à la rue Cortez; et les lots Nos 20, 21 et 22 mesurent ensemble 96 pieds de face à la rue Cortez sur une profondeur de 138 pieds entre lignes égales et parallèles.

Ces splendides lots offrent une occasion exceptionnellement belle pour bâtir ou pour spéculation, étant desservis par les lignes électriques et de bons chemins. Le voisinage est en voie de construction par des propriétés de premier ordre. Les résidences élégantes LaPlace, Paul, Pitard, Walker, Mooney et autres sont à environ deux ilets de ces lots.

Termes et conditions — Un tiers ou plus ou le tout comptant au gré des acquéreurs la balance s'il y en a à un ou un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque ou lien du vendeur, intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans l'éventualité du procès pour forcer la collection des dits billets et toutes les autres clauses usuelles et de sécurité; les acquéreurs devant faire un dépôt de 20 pour cent comptant du prix d'achat pour lier la vente.

Act de vente pardavant Fred Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

Nov 13—13 20 27—Déc 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Vacante de Valeur, Près du City Park.

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 842 rue Commune, le MARDI, 10 janvier 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 décembre 1898 et rendu dans la susdite succession—

1° Une certaine portion de terre encoignure des rues Alexander et Orléans composée des parties des lots Nos 10 et 12, dans l'ilet borné par les rues Alexander, Orléans, Ste Anne et Murat, mesurant 21 pieds 4 pouces 4 1/2 lignes de face à la rue Alexander sur 62 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et de façade à la rue Orléans. La rue Alexander est parfaitement pavée et est la principale rue pour se rendre au Parc de ville.

ILET ATTENANT AU CITY PARK.

2. Une portion de terre, de forme irrégulière, dans le Deuxième District de cette ville, sur le Côteau de la Métairie, bornée par le Chemin de la Métairie, les rues St Pierre, Toulouse et Anthony, et l'arrière de City Park) la propriété appartenant autrefois à Louis Allard, mesurant 409 pieds 2 pouces et 6 lignes de face au Chemin de la Métairie, 731 Pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Anthony, 74 pieds 9 pouces 7 lignes sur la rue Toulouse, et 374 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, formant la ligne de démarcation entre le Faubourg Jackson et la propriété de Louis Allard, maintenant le City Park.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 déc—10 11 18 25—jan 1 8 à date.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 57,138—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Mary E. McNeil et als. vs James P. Bowlen et als.

VENTE EN PARTAGE.

Splendide résidence à deux étages, bien située 1 24 avenue Jackson, entre Magasin et Camp.

A proximité de toutes les commodités telles que chars électriques, etc., prête pour un occupant, sur le côté de l'ombre d'une avenue bien pavée.

JEUDI, 14 JANVIER 1899,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen—En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 novembre 1898, et signé le 28 novembre 1898, dans l'affaire de Mary E. McNeil et als vs James P. Bowlen et al., dossier No 57,138 le dit ordre étant à moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan—

Un certain lot amélioré, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Camp et Magasin, ledit lot étant composé de tout le lot No 22 et une partie du lot No 23 dudit ilet et désigné sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, le 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de J. R. Beard, notaire. Le lot No 22 mesurant à peu près 32 pieds 5 pouces et 3/4 d'une ligne de face à la rue Jackson par 128 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et la portion du lot No 23 mesurant 4 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et est près du côté le plus près de la rue du Camp et touchant le lot No 22.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages ayant corridor, salons, salle à manger, cuisine, chambres de bains et cinq chambres à coucher. La maison est maintenant prête pour un occupant, les clefs sont à nos bureaux.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

10 déc—10 11 18 25 — janv 1 8 9 10 11 12

CHARBON

Cannel Breckenridge.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de gaz et de fonderie.

EN VENTE CHEZ—
W. G. COYLE & Cie.
323 rue Carondelet, coin Union.
20 mars

VENTE A L'ENCAN

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Encoignures pour les Affaires.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

Dans des Voisinages où les Maisons se Louent Facilement.

Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry A. Frye, vs Mme Sophie M. Pfaefflin, épouse de Frank Sandige.

No 57.303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 15 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division "E", dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° L'encoignure d'affaires établies Nos 3301 et 3303, rue Annonciation, coin nord-ouest de la rue Toledano, consistant en un magasin en bois à un étage et résidence contenant magasin et quatre chambres habitables hangar et grande cour. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Toledano et l'avenue Louisiane, sur un plan du Faubourg Delachaise et Plaisance, formant l'encoignure des rues Annonciation et Toledano et mesurant 32 pieds de face sur la rue Annonciation par 102 pieds 10 pouces de profondeur et de face sur la rue Toledano.

Dans une section populaire de la ville près du fleuve et des chemins de fer assurant des affaires continuelles; un placement sûr et profitable.

2° Le cottage seul en bois à un étage No 2531 rue Rousseau, coin nord-est de la rue Troisième, contenant 5 chambres etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau St Thomas, Third et Deuxième. Le lot de terre est désigné par la lettre A conformément à un devis d'arpentage de H. W. W. Reynolds, voyer, en date du 7 novembre 1898 et mesurant 16 pieds de face sur la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur et de face sur la rue Troisième entre lignes parallèles.

3° Le double cottage en bois, à un étage, Nos 2527 et 2529 rue Rousseau, adjoignant et dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, contenant 4 chambres, etc. de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre "B" conformément au dit devis d'arpentage par Reynolds et mesure conformément 34 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage simple en bois, à un étage, No 515 rue Troisième, attenant et dans les mêmes district et ilet que les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, contenant 3 chambres, galerie, hangar, etc. Le lot de terre conformément au susdit plan par Reynolds, est désigné par la lettre "C" et mesure 21 pieds de face à la rue Troisième, sur 50 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans une bonne localité pour demeure ou pour un placement profitable.

5° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2313 et 2315 rue Rousseau, contenant 3 chambres, etc., de chaque côté, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St Thomas, Philippe et Soraparu. Le lot de terre est désigné par le No 75 sur un plan par H. Grant, voyer, et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un bon placement.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un ou à un et deux ans de crédit pour des billets également garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans l'éventualité d'un procès pour forcer le recouvrement des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGES DOUBLES. ECURIE ET LAITERIE.

Encoignure S.-E. des Rues Dufossat et S. Remparts.

Un Placement de Valeur et une Chance pour une Spéculation Profitable.

Succession de Mme Vve Jeanne Marie Duffard.

No 57,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 29 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 novembre 1898, de l'Hon Fred D. King juge de la susdite Cour. Divisions "B" dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir:

Six certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Soniat, Dryades et S. Remparts, désignés par les Nos 17, 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan par C. A. Hedin, architecte, le 25 mars 1885, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire en cette ville, comme plan 278; d'après le dit plan lesdits lots mesurent comme suit: Les lots 17, 18, 19 et 20 sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur de 95 pieds 4 1/2 pouces. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Sud Remparts et Duffossat. Les lots Nos 21 et 22 sont contigus et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Duffossat, sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain mesurant ensemble 151 pieds 4 1/2 pouces de face à la rue Duffossat sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Sud Remparts et entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent:

1. Un magasin et résidence en bois à un étage Nos 1735 et 1739 rue Dufossat et No 5128 rue Remparts, à l'encoignure desdites rues, contenant magasin et 5 chambres.

2. Un cottage double à un étage en bois Nos 1729 et 1731 rue Dufossat contenant 5 chambres

3. Une grande écurie en bois sur la rue Dufossat.

4. Une écurie en bois sur la rue Remparts.

5. Citernes, hangars, barrières, trottoirs en briques etc.

La propriété est à un ilet d'une ligne de chars à deux rails et à trois ilets de l'avenue St-Charles, et dans un voisinage bien amélioré, et juste au-dessus de la rue Soniat est pavée. Soit pour affaires ou spéculations cela paiera.

Conditions — Comptant. 10 pour cent du prix d'achat requis comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

27 nov—27—Dec 4 11 18 25 29

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES

Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.

Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.

Chiropodistes et manicures expérimentés, massage, etc.

A. R. BLAKELY & CIE., Propriétaires

2 nov—7m

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

D. Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS! CAPITALISTES! CHERCHEURS DE DEMEURES!

Première Grande Offre de cette Saison

DE LA

Propriété Productive, Cottage-Résidence

DANS LE CENTRE DU QUATRIEME DISTRICT.

SUR CES RUES POPULEUSES ET CENTRALES: PREMIÈRE, PLEASANT, HARMONIE ET ST-THOMAS.

MARDI, 13 DÉCEMBRE 1898.

SUCCESSION DE JOSEPH WEGMANN.

No 38,278—Cour Civile de District, Division D, Paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet—le MARDI 13 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, portant la date et signé le 28 octobre 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu à l'encan, les propriétés foncières, comme suit:

No 1 UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 2; ledit lot étant la moitié du lot original No 7 dans l'ilet No 23, maintenant ilet No 55, borné par les rues St Thomas (anciennement Fulton) Huitième, Neuvième et Chippewa; lequel dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Thomas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan dressé par C. A. Hedin, architecte, et déposé dans le bureau de W. Y. Lewis, ancien notaire en cette ville

Les améliorations ne sont connues comme le No 3111 RUE ST-THOMAS et consistent en un cottage seul ayant 3 chambres et cabinet, cour pavée, etc.

No 2 UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Harmonie et Annonciation et désigné par la lettre "C" sur un devis en date du 7 novembre 1898, fait par George De Armas, député-voyer de la ville, le dit lot de terre formant l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesure 58 pieds 2 pouces de face sur la rue Chippewa 58 pieds de large dans le fond par une profondeur et façade de 58 pieds 4 pouces sur la rue Pleasant et 50 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistent en une bâtisse seule en briques à un étage connue par les Nos 3227 et 3231 RUE CHIPPEWA, contenant 4 chambres et deux cabinets dépendances, etc.

No 3—UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et désigné par la lettre "B" sur un devis en date du 7 novembre 1898 fait par Geo. De Armas, député voyer de ville; le dit lot de terre commence à une distance de 58 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesure 3 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double de bois ardoisé, connu par les Nos 707 et 709 RUE PLEASANT contenant 2 chambres et cuisine, hangar, citerne, etc., de chaque côté.

No 4. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété troisièmement décrite et désigné par la lettre "A," sur un devis en date du 7 novembre 1898, fait par Geo. DeArmas, député voyer de ville; ledit lot de terre commence à une distance de 89 pieds six pouces et 4 lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa, et mesure 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 58 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage en bois ardoisé, connu par les NOS 711 et 713, RUE PLEASANT, ayant de chaque côté 2 chambre et cuisine, hangar, citerne, etc.

No 5. UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, désigné par le No 3 et mesurant 32 pieds 6 pouces de face sur la rue Pleasant par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un double cottage en bois ardoisé connu par les NOS 715 et 717, RUE PLEASANT, ayant 4 chambres de chaque côté, hangar, citernes et cours cimentées.

No 6. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, et désigné par la lettre "C" sur un devis de Geo. De Armas, député voyer de ville, en date du 2 novembre 1898; le dit lot mesure 16 pieds 1 pouce de face à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le No 719 RUE PLEASANT, et consistent en un cottage seul ayant 4 chambres, hangar, citerne, et cour briquetée

No 7. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite; ledit lot est désigné par la lettre "B" sur un devis par Geo. De Armas, député voyer de ville, en date du 2 novembre 1898, et mesure 30 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant, 72 pieds 8 pouces sur une première ligne de profondeur vers la rue Annonciation, ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Annonciation 31 pieds en ligne de Annonciation, ensuite sur une ligne parallèle à la rue Pleasant 2 pieds et 15 pieds 5 pouces sur une seconde ligne de profondeur de 12 pieds sur l'autre ligne de profondeur la plus rapprochée de la rue Chippewa et 34 pieds 6 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues par les NOS 721 ET 723 RUE PLEASANT, et consistent en un double cottage en bois ayant 4 chambres, hangar, citerne et cour pavée.

No 8. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et désigné par la lettre "A" sur un devis en date du 2 novembre 1898, par Geo. De Armas, député voyer de la ville; le dit lot mesure 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Pleasant, 120 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Annonciation, 72 pieds 8 pouces sur une première profondeur la plus rapprochée de la rue Chippewa, ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Annonciation 31 pieds, ensuite sur une ligne parallèle à la rue Pleasant 2 pieds 6 pouces 5 lignes sur une deuxième ligne de profondeur et 27 pieds 2 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues par les Nos 725 et 727 RUE PLEASANT, et consistent en un double cottage ayant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne et cour pavée.

No 9 UNE CERTAINE PORTION OU MORCEAU DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Tchoupitoulas, St-Thomas et Neuvième et désigné par la lettre "A" sur un devis fait par Geo. De Armas, député voyer de la ville, en date du 2 novembre 1898; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Harmonie et St Thomas, désigné par la lettre "B," et mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Harmonie, 29 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue St Thomas et 67 pieds 4 pouces sur l'autre ligne de profondeur.

Les améliorations consistent en un double cottage en bois ardoisé, Nos 421 et 423 RUE HARMONIE, ayant de chaque côté 2 chambres et cuisine hangar, etc.

No 10—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété neuvièmement décrite et désigné par la lettre "B" sur un devis en date du 2 novembre 1898 fait par Geo De Armas, député voyer de la ville, le dit lot commence à une distance de 29 pieds 3 pouces de l'encoignure des rues St. Thomas et Harmony et mesure 23 pieds 1 pouce et 2 lignes de face sur la rue Harmony, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 67 pieds 4 pouces sur la ligne à côté la plus rapprochée de la rue St. Thomas et 70 pieds 8 pouces sur l'autre ligne de profondeur.

Les améliorations sont connues par les Nos 417 et 419 RUE HARMONIE et consistent en un double cottage en bois ardoisé, ayant 2 chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, cour pavée etc.

No 11. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dixièmement décrite et désigné par la lettre "C" sur un devis en date du 2 novembre 1898 fait par Geo De Armas, député voyer de la ville ledit lot de terre est désigné par la lettre "C" et commence à une distance de 61 pieds 4 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues St Thomas et Harmonie, mesure 28 pieds 10 pouces 4 lignes de face sur la rue Harmonie 37 pieds 5 pouces 3 lignes de largeur dans le fond par 0 pieds 8 pouces sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue St Thomas et 73 pieds 9 pouces, 6 lignes sur l'autre ligne de profondeur

Les améliorations sont connues comme NO 413, RUE HARMONIE, et consistent en un cottage seul en bois ardoise, ayant 4 chambres et cuisine hangar, citerne, etc.

No 12. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, St Thomas, (anciennement Fulton), Chippewa et Soraparu, désigné par la lettre "A" sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 2 juillet 1890, et mesure conformément audit devis 30 pieds 3 pouces de face sur la rue Première, (commençant à un point 62 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Première et St Thomas), s'étendant vers la rue Chippewa, comprenant la moitié d'une allée commune audit lot et au lot y touchant "B" sur ledit devis, par une profondeur de 76 pieds 4 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double Nos 609 et 611 RUE PREMIERE, ayant sur chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar et dépendances, grandes citernes.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un crédit de un, ou deux et deux ans; la portion de crédit s'il y en a devra être représentée par le ou les billets de l'acquéreur, payables à un, ou un et deux ans, avec l'intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement, lesdits billets devant être garantis de leur paiement par les liens et hypothèques de vendeur sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation, la clause qu'en cas d'un procès pour recouvrer ledit billet ou billets, honoraires d'avocat se montant à 10 pour cent seront collectés avec la réclamation principale; la clause requérant l'acquéreur d'assurer la propriété et transférer et délivrer la police ou les polices d'assurances de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Joseph D. Taylor, notaire, No 734 rue Commune.

10 nov—10 11 13 20 27—déc 4 11 12 13

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet— LUNDI 12 Décembre 1898 à 11 heures A. M. Il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre en date du 29 novembre 1898 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire de Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Hy A. Frye vs Mme Sophie M. Pfaefflin épouse de Frank Sandige No 57,303 sur les lieux à l'encoignure des rues Rousseau et Troisième.

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

1 déc—1 2 11 12

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers

J. S. LANDRY, Surintendant.

Wm. P. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jonte Equen.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 301 rue Carondelet, le JEUDI, 15 décembre 1898, à midi, à la Nouvelle Bourse des Encanteurs Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, en date du 17 octobre 1898, dans l'affaire de la succession de Jonte Equen, No 57,478 de la dite cour, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété foncière décrite ci-après:

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Nouvelle, ou Coralie, et la rue Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, maintenant Parc Audubon, la même dans le fond, par une profondeur de cent treize pieds huit pouces entre lignes parallèles. Sur une allée commune, dix pieds de largeur s'étendant de la rue Calhoun à la propriété Foucher et connue comme la résidence de feu Jonte Equen.

Conditions, comptant — L'acquéreur devant payer l'acte de vente pardevant Bussiere Rouen notaire.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Propriétaires, Attention!

La société de G. DUPUY & E. E. BENTON, nouvellement organisée, ayant été établie dans les intérêts des propriétaires fonciers et dans le but de leur faire des avances d'argent nécessaires pour payer leurs taxes ou autres ainsi que pour améliorer leurs propriétés, il serait de leur intérêt de se rendre 921 rue Remparts ou bien 422 Passage de la Bourse, pour se concerter avec nous.

9 oct—dim jeu —3m